



Collège de
Maisonneuve

GRILLE D'APPRÉCIATION DE LA CONTRIBUTION À LA VIE ET AUX RESPONSABILITÉS DÉPARTEMENTALES

La grille d'appréciation de la contribution à la vie et aux responsabilités départementales est transmise à l'enseignant évalué et servira lors de l'échange. Une copie est remise à la conseillère pédagogique associée au programme d'insertion professionnelle et d'évaluation du nouveau personnel enseignant.

DIMENSION : PARTICIPATION À LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Le questionnaire couvre l'éventail le plus large d'activités. Il est entendu, par exemple, qu'une même personne n'est pas en mesure d'assumer des responsabilités à tous les comités. Selon le cas, cochez «ne s'applique pas».

Pour chacun des énoncés, indiquez votre degré d'accord ou de désaccord :

1= En désaccord 2= Plutôt en désaccord 3= Plutôt en accord 4= En accord 5= Ne sais pas 6= Ne s'applique pas

A. Participer aux réunions départementales						
1. Le professeur assiste aux réunions départementales	1	2	3	4	5	6
2. Le professeur adopte une attitude propice au travail collectif et à la recherche de solutions dans les réunions départementales	1	2	3	4	5	6
3. Le professeur se rallie aux décisions prises en réunion départementale	1	2	3	4	5	6

Pour chacun des énoncés, indiquez votre degré d'accord ou de désaccord :

1= En désaccord 2= Plutôt en désaccord 3= Plutôt en accord 4= En accord 5= Ne sais pas 6= Ne s'applique pas

B. Participer aux activités des comités ou structures mis en place par le département —volets administratifs et pédagogique (ex. : Accueil par programme, portes ouvertes, visites d'écoles, activités de formation collective, coordinations provinciales, ordres professionnels, etc.)						
4. Le professeur participe aux activités départementales de nature administrative	1	2	3	4	5	6
5. Le professeur collabore à l'organisation de certaines activités départementales de nature administrative	1	2	3	4	5	6
6. <i>Le professeur représente le département sur divers comités*</i>	1	2	3	4	5	6
7. Le professeur participe à l'élaboration du plan annuel de travail du département, contribue à sa réalisation, son suivi et à la rédaction du rapport	1	2	3	4	5	6
8. Le professeur assiste aux réunions des sous-comités départementaux en lien avec la pédagogie	1	2	3	4	5	6
9. Le professeur adopte une attitude propice au travail collectif et à la recherche de solutions dans les sous-comités départementaux en lien avec la pédagogie	1	2	3	4	5	6
10. Le professeur se rallie aux décisions dans les sous-comités départementaux en lien avec la pédagogie	1	2	3	4	5	6
11. <i>Le professeur contribue à l'amélioration ou à l'actualisation des contenus disciplinaires enseignés*</i>	1	2	3	4	5	6
12. <i>Le professeur contribue à l'enrichissement de l'enseignement relativement aux méthodes pédagogiques*</i>	1	2	3	4	5	6
13. Le professeur a une attitude respectueuse envers ses collègues	1	2	3	4	5	6

*Certains critères doivent être appréciés en tenant compte de l'expérience de l'enseignant.

C. Contribution à la mise en œuvre du programme dans le respect des orientations du département						
14. <i>Le professeur participe à certains comités liés à la mise en œuvre du programme (accueil programme, projet pédagogique, aide à la réussite, mobilité étudiante, etc.)*</i>	1	2	3	4	5	6
15. Le professeur participe aux activités programmes liées à l'évaluation continue du programme (analyse des indicateurs du SIP, etc.)	1	2	3	4	5	6
16. <i>Le professeur participe aux activités départementales liées aux résultats de l'évaluation continue du programme (accueil programme, projet pédagogique, aide à la réussite, mobilité étudiante, etc.)*</i>	1	2	3	4	5	6

*Certains critères doivent être appréciés en tenant compte de l'expérience de l'enseignant.

Commentaires et suggestions d'amélioration s'il y a lieu :
